

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 215

NOVEMBRE- DECEMBRE 2022

SOMMAIRE :

- ✓ **FIBRE ORANGE : PRECISIONS**
- ✓ **STATION D'EPURATION : rapport de visite**
- ✓ **MOBILITES : réunion le 9 décembre à Arnaville**
- ✓ **TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE**
- ✓ **URBANISME : TRAVAUX ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR**
- ✓ **PROBLEMES SUR LES SEANCES PISCINE A L'ECOLE**
- ✓ **BRIOCHES DE L'AMITIE**
- ✓ **MARCHE DE NOEL DE L'ECOLE**
- ✓ **MARCHE DE NOEL DE L'AMAP**
- ✓ **ETAT CIVIL :**
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ **RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE**
- ✓ **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022**
NB :Le Marché de Noël de l'Association des Fêtes est annulé faute de chauffage au Centre Culturel



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78



INTRAMUROS : une application à installer sur votre téléphone portable pour vous tenir au courant de l'actualité et vous diriger vers les services de la commune et de la communauté de communes.

FIBRE ORANGE : précisions

Des éclaircissements ont été demandés au représentant de Orange en ce qui concerne les branchements fibre des habitations d'Arnaville.

- A savoir que les immeubles de plusieurs (4 et plus) logements ont été pré-raccordés en priorité.
- Il n'y a pas de pré-raccordement aux habitations mais une quantité suffisante de prises est prête à recevoir les demandes de tous les habitants (dans les secteurs éligibles, les autres secteurs sont en cours de travaux). Le fournisseur que vous choisirez (SFR, Orange, Free) a accès à ces prises pour raccorder votre domicile à la fibre. Les particuliers négocieront avec leur fournisseur la façon dont le branchement pourra être fait sur et dans leur habitation.
- Les travaux (tranchée et câblage avec sortie devant chaque maison) entre l'école et la place de l'Eglise devraient permettre un raccordement sous-terrain des maisons situées de ce côté de rue sauf-que, lors des demandes des particuliers, ces maisons sont raccordées en aérien par une traversée de route, ce qui n'est pas admissible (les boîtiers de raccordement ne seraient pas posés ???) Nous attendons une réponse du prestataire.
- Des recherches de gaines ont été faites avec succès pour prévoir le déploiement du secteur de la nouvelle Mairie. Aucune date n'est encore donnée pour la réalisation des travaux.

STATION D'EPURATION : rapport de visite


Nous tenions à sensibiliser la population à la bonne utilisation du réseau d'assainissement.

En effet lors de la dernière visite de la Station d'Épuration, MMD54 (assistance technique de la commune) le 11 octobre 2022 a apporté quelques réserves sur le bon fonctionnement. A savoir :

Les effluents entrants dans la station présentent un caractère anormal en raison de la haute concentration en ammonium (NH4) et du fort déséquilibre constaté entre ce paramètre et la Demande Chimique en Oxygène (DCO), révélateur de la pollution carbonée.

A savoir que les déversements d'effluents spéciaux et/ou éléments solides (ex : effluents agricoles, huile automobile mais également lingettes, huiles de friteuse, peintures...) ne sont pas admis dans le réseau de collecte

REUNION MOBILITES

 Les questions de mobilité vous intéressent ?

La Communauté de Commune Mad et Moselle, a le plaisir de vous convier à la **Réunion Publique d'information Mobilité le 9 décembre 2022 à partir de 18h à la mairie d'Arnaville**

Il vous sera présenté le service de Mobilité Solidaire ainsi que celui du transport à la demande appelé aussi TediBus, et la soirée se clôturera sur un échange/débat autour du thème de la mobilité en milieu rural.

TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE



Les façades sont crépies et cela donne maintenant un bel effet à cette ancienne maison. Reste la mise en place des ferronneries extérieures.

En intérieur : sols, peintures, plafonds, luminaires, radiateurs et autres éléments sont posés. Reste la mise en place de la banque d'accueil, des portes, des meubles de l'office.

Un test contradictoire de l'étanchéité à l'air doit être réalisé fin novembre. S'il est concluant, le programme bénéficiera d'une subvention Climaxion de 34 824 €.

La mise en gaz, après passage du Contrôleur pourrait être faite fin novembre. A ce moment là les deux bâtiments communaux : Centre Culturel et Mairie seront mis en chauffe à partir de la même chaufferie.

Reste à résoudre l'arrivée de la fibre et la mise en œuvre des différents branchements, dont le brassage de la baie informatique, qui permettront l'ouverture du secrétariat de mairie sachant qu'elle dépendra également du déménagement de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement: ordinateurs, photocopieur-imprimante, réseau téléphonique...

URBANISME : TRAVAUX ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Ces derniers temps, le service d'urbanisme de la Commune est confronté à une demande plus fréquente d'autorisations pour des travaux d'isolation thermique de maison, par l'extérieur.

Ce procédé peut, dans certains cas, nécessiter une utilisation du domaine public et réduire la largeur du trottoir. Il peut également rompre l'alignement des façades.

Le service instructeur de l'urbanisme à Pompey a été interrogé sur ce problème. Il nous informe que ces projets ne doivent pas compromettre la sécurité, la circulation des véhicules et piétons (règlementations Personnes à Mobilité Réduite – Plan d'Accessibilité Voirie Espaces publics).

Afin de pouvoir répondre de façon égalitaire à tous les habitants, lors de la dernière réunion de Conseil Municipal, le Maire a proposé d'instaurer un règlement applicable à ces demandes de travaux.

Afin de garantir la circulation des véhicules et piétons en toute sécurité, le Conseil Municipal,

- refuse les travaux d'isolation thermique si ceux-ci empiètent sur le domaine public.
- autorise les travaux d'isolation thermique dans les propriétés privées.

PROBLEMES SUR LES SEANCES PISCINE A L'ECOLE

La classe de Madame TURY, du CP au CM2, effectue cette année le cycle piscine lors du 1^{er} trimestre scolaire. Les enfants se rendent à Jarny tous les jeudis matin. Malheureusement les 4 premières séances ont dû être annulées ou réduites. Le transporteur, réservé à cet effet comme chaque année, a rencontré des problèmes de chauffeurs. Il a été décidé de changer de transporteur (même à un coût plus élevé) mais cela n'y a rien fait, la séance n'a pas eu lieu. Le premier transporteur s'est à nouveau positionné et enfin tout est rentré dans l'ordre (espérons le jusqu'au bout du cycle).

A savoir que c'est le budget communal qui prend en charge le transport et les entrées piscine à Jarny. Nous avons demandé au transporteur de nous rembourser les entrées piscine non effectuées de par sa responsabilité et c'est ce qui a été convenu.

BRIOCHES DE L'AMITIE

Un grand merci aux personnes du CCAS qui se sont chargées de la distribution des brioches de l'Amitié début octobre 2022.

Un grand merci aussi à tous ceux et celles qui les ont accueillis.

Malheureusement il n'y a pas eu assez de brioches pour couvrir tout le village et nous nous excusons auprès des personnes qui n'ont pu être visitées.

Nous prévoyons une commande plus importante pour l'an prochain afin de satisfaire un plus grand nombre.

Cette année le bénéfice de cette opération permettra de prévenir les situations d'épuisement des familles et des personnes en situation de handicap par le financement de prestations de répit. Ce seront des milliers d'heures de prestations de vacances et de loisirs, de soutien à domicile qui pourront être proposées aux familles.

MARCHE DE NOËL DE L'ECOLE

Le 6 décembre 2022 à partir de 18h, au Centre Culturel, les enfants de l'école d'Arnaville accompagnés de leurs enseignants, vous convient au Marché de Noël organisé au profit de la coopérative scolaire : Chants, animations, restauration sauront vous conduire dans le monde féérique de Noël. Venez nombreux, parents, grands-parents, voisins, amis, habitants d'Arnaville.

MARCHE DE NOËL DE L'AMAP

Le 15 décembre à partir de 17h30 « au jardin d'Arnaville », chez Valérie la Maraîchère aura lieu le Marché de Noël des producteurs de l'Amap d'Arnaville.

Ouvert à tous avec vente de légumes, fruits, bières, tisanes sirops et confitures, produits d'artisans du monde, savons... et peut-être quelques surprises....



Chemin Piétonnier (2002)



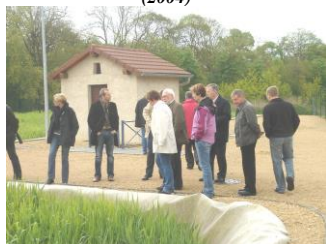
Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



*Mise en place de la table de ping-pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)*

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissance, nos félicitations:

- Appoline est née le 10 octobre 2022 au foyer de Charlène LAMBOLEZ et Nicolas ROYER. La famille est domiciliée 97 Rue du Chauffour. L'heureux papa est élu municipal. Appoline fait également la joie de ses grands-parents Jean Jacques et Christiane ROYER.

Décès, nos sincères condoléances :

- Monsieur Roland JANTZEM est décédé le 06 octobre 2022 à l'âge de 79 ans. Il était domicilié 154 Rue du Pallon avec son épouse Monique et ses fils. Monsieur JANTZEM a fait partie du corps des Sapeur-Pompiers volontaires de la commune et a participé à la construction de nombreux feux de St Jean avec l'Association des Fêtes.
- Monsieur Daniel CHOPPE est décédé le 28 octobre 2022 à l'âge de 74 ans. Il était domicilié 9 Rue de Gorze avec son épouse Hélène. Monsieur CHOPPE avait également participé à la construction de nombreux feux de la St Jean.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire**. Une attestation de recensement, à **conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2022 ; il s'agit de : BERGE Jeanne, DELANDREA Aude, PELLERIN Julie, PHILIPPE Louise, PRONER Brenan, TETELIN Angèle.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Suivant l'évolution de la situation sanitaire et **du chauffage du Centre Culturel**, si des manifestations peuvent être envisagées sur Arnaville elles pourraient se décliner selon le calendrier ci-dessous :

<i>Année 2022</i>	<i>Animations</i>	<i>Organisateur</i>
<i>26 novembre</i>	<i>St Nicolas</i>	<i>Amicale Sapeurs-Pompiers</i>
<i>06 décembre</i>	<i>Marché de Noël</i>	<i>Ecole</i>
<i>10 décembre</i>	<i>Ste Barbe</i>	<i>Amicale Sapeurs-Pompiers</i>
<i>15 décembre</i>	<i>Marché de Noël</i>	<i>AMAP- Maraichère</i>

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées



*réhabilitation
école communale (2011) et périscolaire
(2015)*

En cours:

*Chantier
Nouvelle
Mairie.*

*Extension
cimetière.*

